

Bref argumentaire concernant la votation populaire sur la 13^e rente AVS



Janvier 2024

La 13^e rente ruinera l'AVS ; il est capital d'assurer les retraites

Le thème de la prévoyance vieillesse inquiète et émeut, à juste titre, la population suisse. L'AVS est l'œuvre sociale la plus importante de notre pays. Son financement est assuré d'une part par le système dit de répartition : La population active paie les rentes des retraités avec ses retenues sur salaire. Le financement de l'AVS est aussi assuré par nos impôts, par exemple via la TVA. Aujourd'hui déjà, la Confédération dépense plus d'argent qu'elle n'en reçoit par le biais des impôts. Sans recettes supplémentaires, l'AVS sera dans le rouge d'ici 2030. **Une 13^e rente ne peut donc être financée que par de nouvelles charges fiscales qui devront être supportées par l'ensemble de la population.**

Situation

L'Union syndicale suisse (USS) demande une augmentation de la rente AVS avec son initiative populaire « Mieux vivre à la retraite (Initiative pour une 13^e rente AVS) ». La votation populaire sur cette dernière aura lieu le 3 mars. Le Conseil fédéral, la grande majorité du Conseil national (126 voix contre 69) et du Conseil des Etats (31 voix contre 10) recommandent de rejeter l'initiative. **Les représentants de l'UDC ont rejeté le projet à l'unanimité.**

Le financement de l'AVS est déjà menacé aujourd'hui

Selon l'Office fédéral des assurances sociales, l'AVS dépensera dès 2030 plus d'argent pour le paiement des rentes qu'elle n'en gagnera¹. Une perte de plus de 3 milliards de francs par an menace, bien que la TVA soit déjà passée de 7.7 à 8.1% au début de 2024, également pour financer l'AVS.

Ce que les initiants ne disent pas : Qui paiera les 5 milliards de coûts supplémentaires ?

Selon les calculs de la ministre des Finances Karin Keller-Sutter, cette initiative de la gauche sur l'AVS entraînera des coûts supplémentaires de 5 milliards de francs par an. Les initiants ne disent pas comment cela sera financé. Une chose est toutefois sûre : la Confédération n'a pas assez d'argent. Dès 2026, il manquera 3 milliards de francs dans les caisses fédérales. Selon Karin Keller-Sutter, pour financer la 13^e rente, il faudrait augmenter les taxes sur la valeur ajoutée, ce qui signifie en clair que le coût de la vie sera massivement plus élevé, pour tout le monde.

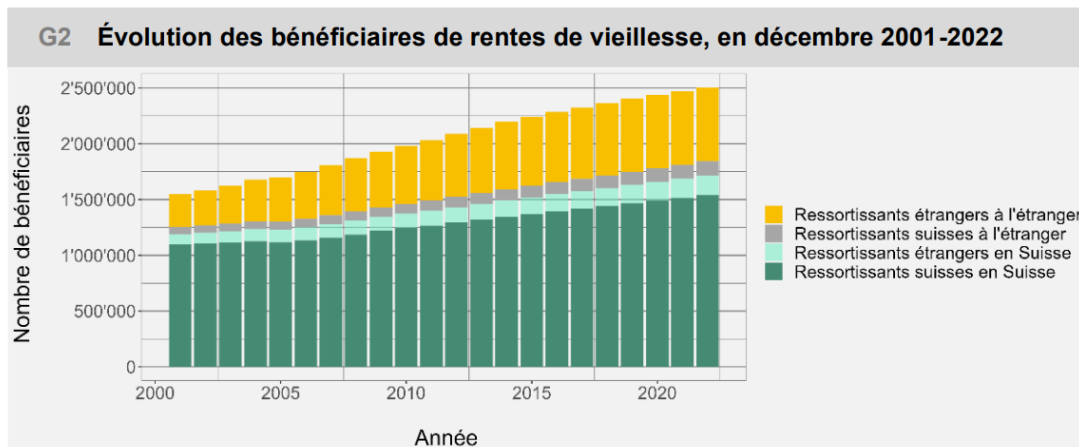
Environ 1 million de rentiers AVS à l'étranger

Plus d'un tiers des bénéficiaires de l'AVS vit à l'étranger : cela représentait 956'000 retraités en 2022 (rentes de survivants inclus)² ! 4 retraités étrangers sur 5 retournent dans leur pays d'origine et la tendance est fortement à la hausse. **L'initiative de la gauche sur l'AVS distribue donc des milliards de francs à l'étranger, payés par les Suisses.** Sur les 5 milliards de francs destinés à la 13^e rente AVS, environ 1 milliard ira directement à l'étranger. Aujourd'hui déjà, 7 milliards de francs de rentes

¹ [Finanzperspektiven der AHV bis 2033.pdf](#)

² Parmi eux, ce sont quelque 800'000 rentiers qui bénéficieraient d'une 13^e rente AVS

AVS sont versés à l'étranger et y sont consacrés à la consommation. La Suisse n'en profitera donc pas.



Source : OFAS, exploitation du registre des rentes

Ce sont les retraités à l'étranger qui en profitent le plus

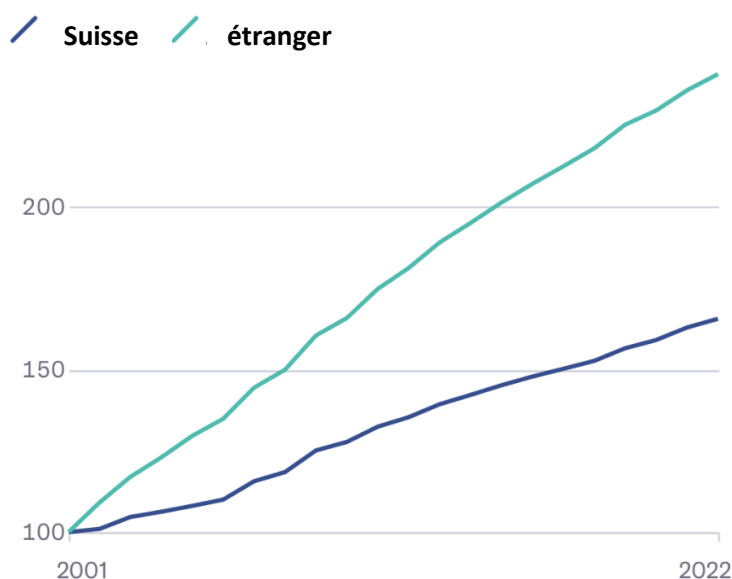
Près d'un million de rentes AVS sont versées à des retraités à l'étranger. Ces derniers profitent déjà du franc fort et du coût de la vie plus bas³. Avec la 13^e rente AVS, ils en profiteraient encore davantage, n'ayant guère à supporter une TVA suisse plus élevée. Un retraité en Macédoine peut ainsi se permettre des dépenses 4x plus élevées qu'en Suisse avec sa rente AVS⁴. **En d'autres termes, les Suisses financent des rentes de luxe à l'étranger.**

³ NZZ, 06.01.2024

⁴ [Teure 13. AHV-Rente: Milliarden fluessen ins Ausland \(nzz.ch\)](https://www.nzz.ch/teure-13-ahv-rente-milliarden-fluessen-ins-ausland-1.1611111)

Toujours plus d'argent part à l'étranger

Montant des rentes selon le lieu de résidence (indexé)



Source : statistique AVS

NZZ / sal

2'220 francs d'augmentation de la TVA par ménage de 4 personnes

Les 5 milliards par an pour la 13^e rente AVS doivent être financés. A cet effet, une augmentation de la TVA - un impôt sur la consommation qui touche particulièrement les bas revenus - s'impose. Cette dernière devrait être augmentée d'environ 1.5%, ce qui signifie une augmentation de la TVA de 555 francs par personne et par an. Un ménage de 4 personnes devrait donc s'attendre à une charge supplémentaire de 2'220 francs par an.

Le cofinancement de cette initiative de la gauche sur l'AVS par des déductions salariales plus élevées n'améliorerait pas les choses, car **pénaliserait ainsi tous les travailleurs qui paient déjà la plus grande part de l'AVS**. Les jeunes familles et les familles monoparentales, qui doivent déjà faire face à la hausse des loyers et des primes d'assurance maladie ainsi qu'aux coûts élevés de l'énergie (toutes des conséquences de la politique d'immigration et climatique de la gauche rose-verte) en souffriraient particulièrement.

De moins en moins d'actifs financent de plus en plus de retraités

Lorsque l'AVS a été introduite en 1948, il y avait plus de sept personnes actives pour chaque personne retraitée. Aujourd'hui, ce chiffre n'est plus que de 3.4 personnes. Bientôt, la génération du *baby-boom* partira à la retraite. D'ici le milieu du siècle, il n'y aura plus que deux actifs pour un retraité⁵, ce qui signifie que de moins en moins de personnes actives financeront de plus en plus de retraités. Par ailleurs, l'espérance de vie moyenne de la population suisse a augmenté : elle est aujourd'hui de 81.6 ans pour les hommes et de 85.7 ans pour les femmes. La durée de perception de la pension a donc également augmenté. **Accepter une extension de l'AVS à coups de milliards, c'est ruiner l'AVS pour tous.**

⁵ [Les défis de la retraite dans une Suisse qui vieillit - SWI swissinfo.ch](https://www.swissinfo.ch/fr/actualites/les-defis-de-la-retraite-dans-une-suisse-qui-veillit)

Proportion de travailleurs pour chaque retraité



La 13^e rente AVS est antisociale

Selon l'initiative, chaque personne devrait recevoir une 13^e rente AVS, ce qu'elle en ait besoin ou non. En effet, **88% des bénéficiaires de l'AVS ne dépendent pas des prestations complémentaires mais recevraient tout de même la 13^e rente.**

Les millionnaires profiteront donc également de cette initiative, ce qui n'est ni social, ni pensé à long terme, car le financement de l'AVS n'est déjà pas assuré aujourd'hui. L'AVS est financée selon le système dit de répartition. Dans ce système, l'argent que l'AVS perçoit des assurés actifs est directement versé aux retraités. La 13^e rente AVS est donc doublement antisociale, car financée en grande partie par les jeunes générations et les travailleurs.

« On a de l'argent pour tout, sauf pour nous, les Suisses... »

Il est effectivement choquant de voir à quelles fins la Confédération jette l'argent des contribuables par les fenêtres : plus de 3.5 milliards pour l'aide au développement et 4 milliards pour les migrants en quête d'asile qui n'ont rien à faire en Suisse. **L'UDC lutte contre ces abus.** Mais il ne faut pas se leurrer : La rente AVS de la gauche devrait de toute façon être financée par une hausse des impôts et des prélèvements sur les salaires. Au final, c'est comme toujours la classe moyenne qui paiera et ce sont surtout les retraités étrangers et ceux qui n'ont pas travaillé correctement toute leur vie qui en profiteront.

L'initiative pour une 13^e rente AVS...

- ... conduit l'AVS dans le mur sur le plan financier
- ... favorise environ 1 million de retraités à l'étranger
- ... finance des rentes de luxe à l'étranger
- ... écrase la classe moyenne par une hausse de la TVA et des retenues salariales
- ... distribue des milliards de manière antisociale selon le principe de l'arrosoir

Afin de garantir la pérennité de l'AVS, votez NON à l'initiative pour une 13^e rente AVS le 3 mars 2024 !